



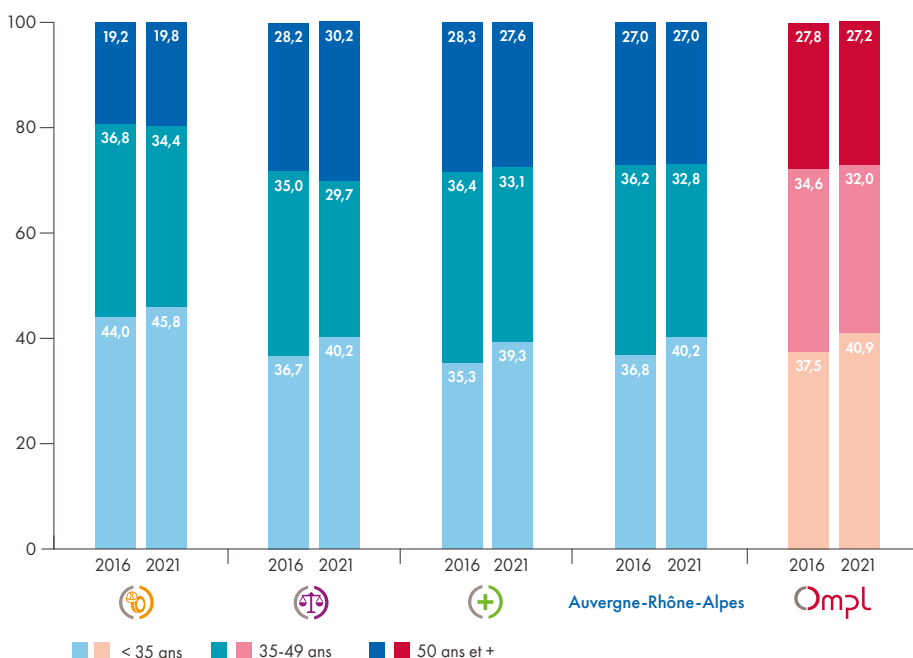
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS/DSN fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.



MOINS DE 35 ANS POUR 2/5^E DES SALARIÉS

- La tranche d'âge des moins de 35 ans est la plus représentée dans les effectifs du champ de l'OMPL régional (40,2 %).
- Néanmoins, des spécificités sectorielles sont constatées par rapport à la répartition régionale globale :
 - dans le secteur cadre de vie-technique, les jeunes (+ 5,6 points) sont surreprésentés alors que les seniors (– 7,2 points) sont sous-représentés ;
 - dans le secteur juridique, les salariés de 50 ans et plus (+ 3,2 points) sont proportionnellement plus nombreux mais la tranche d'âge des 35 à 49 ans (– 3,1 points) rassemble une plus faible part des effectifs ;
 - dans le secteur santé, la répartition des salariés entre les différentes tranches d'âge est globalement similaire.
- Dans l'ensemble, par rapport à 2016, les variations les plus remarquables au niveau du champ de l'OMPL régional sont observées pour les jeunes dont la part a progressé (+ 3,4 points) et les salariés de 35 à 49 ans qui connaissent un recul (– 3,4 points).

Répartition des salariés par secteur et tranche d'âge (%)



Sources : Insee, DADS/DSN, 2016-2021.



HÉTÉROGÉNÉITÉ DES BRANCHES

- Par un effet volume, la branche des entreprises d'architecture impacte fortement les répartitions du secteur cadre de vie-technique. Les jeunes y sont plus présents que dans les entreprises d'expertises en automobile (+ 14,2 points). En revanche, dans ces dernières, les effectifs de seniors sont proportionnellement plus importants (+ 10 points).
- Le secteur juridique recrute majoritairement des salariés de moins de 35 ans (40,2 %). Les offices de commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires se démarquent par une surreprésentation des 35 à 49 ans (32,4 %) alors que, relativement au secteur, une forte proportion de 50 ans et plus est observée dans les études d'administrateurs et de mandataires judiciaires (36,9 %).
- D'importants écarts de répartition sont observés au sein du secteur santé. Les jeunes sont fortement surreprésentés dans les laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers, la pharmacie d'officine et les cliniques vétérinaires (42,8 %, 42,7 % et 59,7 % respectivement). En retour, les cliniques vétérinaires recrutent moins fréquemment des salariés de la classe d'âge intermédiaire que les autres branches (26,5 %). C'est aussi le cas des seniors dans les cliniques vétérinaires (13,8 %).

Répartition des salariés par branche professionnelle et tranche d'âge (%)

	< 35 ans	35-49 ans	50 ans et +
	45,8	34,4	19,8
	47,1	34,0	18,9
	32,9	38,3	28,9
	40,2	29,7	30,2
	33,9	29,2	36,9
	39,7	30,5	29,7
	45,2	32,4	22,4
	43,0	24,7	32,3
	39,3	33,1	27,6
	35,4	36,8	27,9
	42,8	30,3	26,9
	29,0	35,5	35,5
	42,7	32,4	24,9
	59,7	26,5	13,8
Auvergne-Rhône-Alpes	40,2	32,8	27,0
Ompl	40,9	32,0	27,2

Source : Insee, DSN, 2021.